

Assemblée Générale Élective 2024

Procès-verbal de séance

Date : 14 décembre 2024

Lieu : Maison Régionale des Sports – Tomblaine

Nombre de clubs membres actifs : 105 Nombre de voix au total : 313

Nombre de clubs présents ou représentés : 40 Nombre de voix : 175

Nota : L'article 5.5 des statuts concernant les modalités de vote stipule : « les décisions de l'Assemblée Générale sont prises sans condition de quorum ; ses décisions sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés. »

Président de séance : Eric DELMOTTE - Président de la LEGE

Secrétaire de séance : Gabrielle NEX - Secrétaire Général de la LEGE

Ordre du jour

1. Mot d'introduction
2. Vote de renouvellement
3. Présentation de la nouvelle équipe
4. Questions diverses
5. Verre de l'amitié

1. Mot d'introduction

Le Président, Éric DELMOTTE, ouvre la séance à 14h30 en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence. Il rappelle que l'objet principal de cette Assemblée Générale est l'élection d'un nouveau Comité Directeur.

Le Président interroge l'assemblée sur la tenue éventuelle d'un vote à bulletin secret. N'ayant reçu aucune demande en ce sens, il est convenu que le vote se déroulera à main levée.

Avant de passer au vote, Éric DELMOTTE rappelle les noms des membres de la liste proposée. Il souligne avoir tenu l'engagement pris lors de l'élection de mars dernier concernant la parité, avec une liste composée de neuf hommes et sept femmes. Il annonce également la composition des cinq postes de suppléants.

2. Vote de renouvellement du Comité Directeur

Le Président propose de procéder au vote du nouveau Comité Directeur.

Résultat du vote :

→ 0 abstention – 0 opposition – **Approbation à l'unanimité**

M. DELMOTTE remercie l'ensemble des votants pour leur confiance.

3. Présentation de la nouvelle équipe

Le Président présente les membres du nouveau Comité Directeur et leurs fonctions :

- **Président** : Éric DELMOTTE
- **Vice-présidente** : Gabrielle NEX
- **Secrétaire Générale** : Cécile SCHLOTTER

- **Trésorier** : Simon ROBY
- **Responsable Jeunes et Scolaires** : Julien MAHIEUX
- **Responsable Mixité** : Delphine BERGMANN
- **Responsable Événementiel** : Claude ADRIAN
- **Directeur Régional de l'Arbitrage** : Jordan AKREMAN
- **Médecin** : Lucie HAZENFRATZ
- **Responsable Marketing et Partenariats** : Aude RAULET
- **Responsable Communication** : Stéphane JOUNIAUX
- **Responsable Handicap et Inclusion** : Céline CARROY
- **Relations avec les CDJE** : Delphine DAVIDOUX
- **Directeur Technique** : Marc FOURCART
- **Responsables Formation** : Antoine ROTH-VOUAUX et Jérôme FELDER

Suppléants : Dominique LAMOURETTE, Charlotte GUERBER, Valentin PILLARD, Valérie BARON et Claude SCHMITT.

4. Questions diverses

Le Président ouvre la séance de questions diverses.

Dominique LAMOURETTE propose qu'un tour de table soit effectué afin que chacun puisse se présenter, ce que le Président accepte en entamant lui-même la série de présentations.

Régis NOIZET interroge sur la fréquence et le format des réunions du Comité Directeur. Le Président indique qu'elles auront lieu principalement en visioconférence, environ tous les trois mois. Il souhaite toutefois organiser au moins une réunion en présentiel, sous forme de séminaire, afin d'aborder les dossiers de fond.

Régis NOIZET interroge également sur les priorités de la nouvelle équipe. Le Président indique que le dossier prioritaire est la refonte du tableau des aides financières accordées aux clubs. Ce tableau, en cours de révision, sera finalisé courant janvier. Il permettra notamment de traiter les événements 2024 suspendus, tout en structurant une stratégie d'aides pérenne.

Deux enjeux majeurs sont identifiés :

- Maîtrise budgétaire** : Le budget prévisionnel pour 2024 était de 20 000 €, mais certaines aides de 2023 ont été comptabilisées sur 2024, portant le total réel à environ 28 000 €. Cette dérive comptable nécessite la mise en place d'un système plus rigoureux, évitant les fluctuations entre exercices.
- Prévisibilité et transparence** : Le système actuel, jugé trop automatique, peut mettre en péril l'équilibre budgétaire en cas de forte activité (hausse des jeunes participants, augmentation des événements, etc.). Le nouveau dispositif devra permettre de sécuriser la Ligue tout en offrant aux clubs une meilleure visibilité. Il combinerà des aides fixes et des aides soumises à dossier, avec étude et contrôle.

Il est également précisé que certaines aides pourraient rester automatiques, comme celles liées aux organisations fédérales obligatoires (par exemple les qualifications jeunes), car elles relèvent d'une responsabilité directe de la Ligue. En revanche, les autres aides feront l'objet d'un encadrement plus strict.

Régis NOIZET souligne que la commission "Développement des clubs", absente de la nouvelle équipe, avait permis la création de huit ou neuf clubs dans le Grand Est, dont celui de Dommartin-lès-Toul. Il invite à envisager sa remise en place. Le Président répond que les aides à la création de clubs seront maintenues, notamment pour le matériel de base et qu'un accompagnement humain pourra être proposé.

Le Président rappelle également qu'il a, cette année, pris l'initiative de recenser tous les Opens organisés dans le Grand Est afin de les déclarer auprès de la Région, même si les clubs n'en avaient pas fait la demande, leur permettant ainsi de bénéficier potentiellement d'une subvention régionale.

Le Président évoque ensuite le séminaire des CDJE, qu'il avait initialement envisagé au mois de juin ou juillet, mais qui n'a pu se tenir en raison d'un manque de réponses. Il exprime sa volonté de reprogrammer cette rencontre afin de renforcer les liens avec les comités départementaux.

Régis NOIZET attire l'attention sur le fait qu'un simple tour de table ne serait pas suffisant, et qu'il serait plus pertinent de préparer du contenu en amont, en identifiant les problématiques spécifiques à chaque territoire. Il suggère également d'inviter des intervenants extérieurs, y compris issus d'autres disciplines sportives, pour enrichir les échanges.

Le Président précise que la Région souhaite voir émerger des compétitions identifiées "Grand Est", avec des titres de champions par catégorie et par cadence. Un championnat féminin Rapide & Blitz est notamment en préparation pour mars à Saint-Max. L'objectif est également de mettre en place un tournoi Rapide et Blitz sur un week-end, ouvert aux jeunes comme aux adultes. Une compétition lente reste à organiser, probablement sous forme d'Open.

Le Président évoque ensuite le stage animé par le sélectionneur national Quentin LOISEAU, qu'il souhaiterait organiser avant le Championnat de France. Régis NOIZET précise que ce stage ne doit pas être une simple préparation au championnat, mais bien un outil de formation pour les meilleurs jeunes de la région, sous une logique de détection et d'excellence.

Simon ROBY, au nom de François ORTEGA (absent), propose la mise en place d'un pôle de formation mutualisé lors du Championnat de France Jeunes. Ce dispositif viserait à offrir un encadrement aux jeunes des clubs ne pouvant envoyer un entraîneur sur place. L'idée serait de récupérer les 50 € actuellement versés individuellement à chaque participant pour financer un entraîneur de la Ligue chargé d'encadrer ces jeunes.

Le Président se montre favorable à cette proposition, qu'il souhaite tester progressivement, en commençant par accompagner les jeunes isolés. À terme, l'objectif serait de créer une délégation Grand Est, avec des entraîneurs accrédités tournants. Il précise qu'il serait formellement interdit à ces entraîneurs de recruter des jeunes pour leur propre club lors de cette mission.

Simon ROBY aborde la question des transferts non encadrés, évoquant le cas d'un jeune joueur de Thionville approché directement par un autre club, sans concertation. Il suggère un meilleur encadrement des transferts, en particulier chez les jeunes.

Le Président estime lui aussi que les transferts devraient se faire de manière transparente, avec l'accord des deux clubs concernés. Il s'agit d'un sujet à approfondir pour la nouvelle équipe.

5. Verre de l'amitié

Le Président, n'ayant reçu aucune autre question, remercie à nouveau les participants pour leur engagement et leur confiance, et les invite à partager un verre de l'amitié. La séance est clôturée à 16h.

Secrétaire Générale

Gabrielle NEX



Président de la Ligue des Echecs du Grand Est

Éric DELMOTTE

